

MESURE 6 : LES ENTREPRISES ADAPTÉES - LES ESAT



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les Entreprises Adaptées et les ESAT sont des structures de travail protégé, spécialisées dans l'emploi de personnes en situation de handicap.

→ L'EA : L'entreprise adaptée fonctionne comme une entreprise du milieu ordinaire de travail, à la différence qu'elle doit embaucher une proportion minimale de travailleurs en situation de handicap comprise entre 55 % et 100 % de l'effectif des salariés.

En contrepartie, l'entreprise adaptée peut percevoir des aides financières pour l'emploi de chaque travailleur en situation de handicap.

→ L'ESAT - établissement de service d'aide par le travail - propose aux personnes en situation de handicap une activité professionnelle et un soutien médico-social et éducatif. Cette structure accueille des personnes dont les capacités de travail ne permettent pas d'exercer une activité dans une entreprise ordinaire ou une entreprise adaptée.



QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Pour être recruté par une entreprise adaptée, un travailleur en situation de handicap doit avoir été désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).



QUEL AVANTAGE ?

Pour les entreprises, être client d'une entreprise adaptée, c'est s'inscrire dans le cadre de la démarche RSE en étant acteur de l'Economie Sociale et Solidaire.
C'est la possibilité de réduire les contributions AGEFIPH et FIPHFP.



COMMENT FAIRE ?

Union Nationale des Entreprises adaptées : visiter le site

CONTACT

Consulter la liste des entreprises adaptées et des ESAT et contacter directement les établissements

Liste des entreprises adaptées

ANRH EPÔNE	Imprimerie, Travaux administratifs conditionnement, Logistique, Assemblage Entretien d'espaces verts	ZA de la Couronne des Prés 2 ter, Avenue de la Mauldre 78680 EPÔNE	http://www.anrh.fr/
AP'Y	Produits d'entretien industriels Conditionnement, Nettoyage travaux administratifs, GED Entretien d'espaces verts, Réparation de vélos	Z.I. DES HAUTES GARENNES 4, Rue des Frères Lumière 78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES	http://www.ap-yvelines.com/
APR2	Collecte et recyclage de DEEE Conception et vente de mobilier urbain éco-conçus Valorisation de déchets plastiques	Village d'entreprises ZI RN 13 78270 BONNIERES SUR SEINE	http://www.proreseaux.com/
AVENIR APEI	Prestations de services aux entreprises Entretien d'espaces verts	3, Rue de la Plaine 78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE	http://www.avenirapei.org/
CHLOROPHYLLE	Création et entretien de parcs et jardins, Entretien de voirie Elagage et abattage d'arbres Ménage dans les résidences	254, Rue Louis Armand 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY	http://www.chlorophylle-paysage.com
HANDEA	Prestations de services informatique et administratif Conditionnement/logistique de stocks Vente papeterie recyclée	1, rue d'Anjou 78000 VERSAILLES	http://www.handea.fr/
TERRAFOLIO (franchise ELISE)	Collecte des déchets de bureau recyclables	Z.A. EUROBAT Chemin du trou salé 78350 LES LOGES EN JOSAS	http://www.elise.com.fr/

[Cliquez ici pour voir la liste des ESAT du 78](#)

MESURE 6 : LES STRUCTURES DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

? QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'insertion par l'activité économique (IAE) regroupe différents types de structures, TPE, PME ou associations, qui relèvent de l'économie sociale et solidaire (ESS). Conventionnées par l'Etat, elles cherchent à concilier performance économique et projet social en proposant des contrats à des personnes éloignées de l'emploi. Elles mettent ainsi leur développement au service de la lutte contre le chômage et les exclusions, sur tous les territoires. Elles sont aujourd'hui plus de 3 800 en France.

Il existe plusieurs types de SIAE :

- ➔ **Les Associations Intermédiaires (AI) et Les Entreprises Temporaires de Travail d'Insertion (ETTI)** mettent leurs salariés en insertion à la disposition des entreprises, des particuliers ou des collectivités.
- ➔ **Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et Les Entreprises d'Insertion (EI)** s'appuient sur la vente de biens et services pour construire les parcours de leurs salariés.

Les structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier de contrat de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle par la mise en œuvre de modalités spécifiques d'accueil et d'un accompagnement renforcé.

👤 QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

L'IAE s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi, notamment :

- ➔ chômeurs de longue durée,
- ➔ personnes bénéficiaires des minima sociaux (RSA...),
- ➔ jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,
- ➔ travailleurs reconnus handicapés.

Un salarié embauché dans le cadre d'une IAE bénéficie, notamment avant de sortir du dispositif, d'un suivi et d'un accompagnement renforcés (évaluation, ateliers de recherche d'emploi, bilan de compétences...).

POUR ALLER PLUS LOIN

Textes de référence :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006195843&cidTexte=LEGITEXT000006072050>

En savoir plus sur les SIAE : <http://www.portail-iae.org/>

CONTACT

Liste et coordonnées des structures présentes dans les Yvelines

<https://www.socialement-responsable.org/annuaire?who=&where=Yvelines+%2878%29>